

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 45-GUELMA
Vice Rectorat du Développement, de la Prospective et de l'orientation

AVIS RECTIFICATIF

De l'Avis d'attribution provisoire de marché

L'Université de Guelma informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres n° 06/VRDPO-UG/2010 paru respectivement dans les quotidiens EL ACIL du 13/10/2010 et AKHR ESSAA du 12/10/2010, que suite à la parution de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens EL ACIL du 26/12/2010 ET AKHR ESSAA du 23/12/2010, nous portons les rectificatifs suivants :

-Je lis :

Lot	Note finan (sur 50 pts)+Note tech (sur 50 pts)= Note globale (100 pts)
2	$45.46+48.90=94.36$
7	$28.90+50=78.90$
8	$39.98+36.55=76.52$

-Le reste est inchangé

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent avis rectificatif, auprès de la commission des marchés de la wilaya de Guelma, et ce conformément à l'article 101 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.